



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

Réserve
au
Moniteur
belge



19112811

31 JUL. 2019

Pour le Greffier
MONITEUR BELGE

N° d'entreprise : 0848 303 897

Dénomination(en entier) : **DDM INTERIEUR**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Notre Dame 14 à 5000 Namur**

12 -08- 2019

BELGISCH STAATSBLAD

Objet de l'acte : Nomination d'une co-gérante - Divers

Monsieur De Munck associé unique et gérant de la société mentionne ci-après les points sur lesquels il a décidé en accord avec l'article 267 du Code des Sociétés.

1) Ordre du jour :

Il aborde ensuite l'ordre du jour à savoir : nomination d'une co-gérante et divers.

2) Délibérations et résolutions :

Ensuite, il passe à la délibération des points figurant à l'ordre du jour :

Après examen, l'associé unique approuve à l'unanimité la nomination à la co-gérance Madame Caroline Van Bellinghen, rue Alfred Barre 49 à 5170 Bois-de-Villers. La nomination prend effet au 01 mai 2019.

3) Fin de séance : l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).